



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## biocarburants

Question écrite n° 49999

### Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur la situation des jeunes agriculteurs. Ces derniers, très fortement inquiets de la hausse du prix du carburant qui alourdit encore les charges d'exploitation, souhaiteraient vivement une accélération de la mise en place des biocarburants. De nombreuses régions ne sont pas encore dotées d'usine de transformation, alors que le biocarburant leur permettrait de montrer le travail effectué pour un meilleur environnement, mais également de trouver un nouveau débouché pour la production. Il lui demande si un effort plus important ne pourrait être consenti pour le développement des biocarburants.

### Texte de la réponse

Le Gouvernement a, à plusieurs occasions, réaffirmé avec force sa volonté de développer les capacités de production des carburants d'origine végétale dans notre pays par le triplement de la production à l'horizon 2007 ainsi que l'a annoncé le Premier ministre le 7 septembre 2004. Dans cette perspective, le Premier ministre a annoncé, le 2 février 2005, la répartition entre les deux filières, soit 480 000 tonnes pour le diester et 320 000 tonnes pour l'éthanol. Les appels à candidature pour l'agrément d'unités de production sont donc en cours de publication. Cette procédure s'adresse bien entendu aux porteurs de projets d'unités industrielles dont le bien-fondé technique, économique et agricole aura été démontré. Par ailleurs, le Gouvernement a conscience de la nécessaire prise en compte du volet importations dans le diagnostic des forces en présence.

### Données clés

**Auteur :** [M. Dominique Paillé](#)

**Circonscription :** Deux-Sèvres (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 49999

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** agriculture, alimentation et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture, alimentation et pêche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 novembre 2004, page 8559

**Réponse publiée le :** 8 mars 2005, page 2383